



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES  
DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

## CERTIFICAT DE FORMATION AUX ACTIVITÉS DE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE

Le Préfet de l'Ain,

Vu le décret n°91.834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 08 novembre 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu le procès verbal de la session d'examen pour la délivrance du :

**certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe**

qui s'est tenue à *MEXIMIEUX* le *29 octobre 2004*

délivre le présent diplôme à *M. BOUVET Jérémy* né(e) le *25.05.1984* à *ANNEMASSE*

Fait à Bourg-en-Bresse, le *29 octobre 2004*

CFAPSE n° **01.04.307.pse**



Le préfet  
Pour le préfet et par délégation  
Le chef du SIDPC

Marilyn GERAY